

RYTHMES SCOLAIRES

Quoi de neuf pour les enfants de
Fleury-sur-Orne à la rentrée de
septembre 2013 ?



Création et impression : Mairie de Fleury-sur-Orne



FÉDÉRATION CALVADOS

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Un projet élaboré par l'ensemble
des partenaires éducatifs du
territoire de Fleury-sur-Orne
(municipalité, associations,
enseignants, parents d'élèves).

RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Quoi de neuf pour les enfants de Fleury-sur-Orne à la rentrée de septembre 2013 ?

La réforme en quelques mots

La réforme des rythmes scolaires a été engagée autour de l'idée que l'organisation scolaire de notre pays n'est pas des plus propice aux apprentissages des enfants (journées trop longues, année trop courte,...).

C'est pourquoi, il a été proposé à l'ensemble des parties prenantes de l'éducation (enseignants, parents, élus, animateurs, représentants associatifs, personnels de réfléchir et de définir au niveau de chaque commune, son organisation spécifique.

Les objectifs du projet éducatif territorial

Favoriser la découverte de son environnement proche et l'ouverture au monde

- Permettre la connaissance de son territoire et se l'approprier ;
- Permettre à l'enfant de se doter d'outils pour agir en toute sécurité.

Favoriser l'autonomie, l'initiative par l'expérimentation, le vivre ensemble

- Permettre à l'enfant de s'exprimer, d'échanger ;
- Amener à responsabiliser les enfants sur le temps avant, pendant et après le repas ;
- Amener l'enfant à s'approprier les règles du vivre ensemble en participant à leur élaboration ;
- Permettre à l'enfant de vivre des temps de coopération.

Favoriser l'épanouissement de l'enfant, son bien-être

- Permettre à chaque enfant de s'approprier ce temps à son rythme ;
- Amener l'enfant à vivre le temps périscolaire en toute sécurité physique et affective ;
- Amener l'enfant à pratiquer des activités diversifiées et adaptées à ses aptitudes, compétences et à ses besoins.

Comment ça marche ?

A quel moment ? Lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Les enfants auront une pause méridienne aménagée de 11h30 à 14h05 pour l'école élémentaire et de 11h40 à 14h15 pour la maternelle avec une proposition d'ateliers ludiques, éducatifs, adaptés aux besoins des enfants sur ce temps. Ils sont gratuits, et seront proposés à l'ensemble des demi-pensionnaires inscrits et feront l'objet d'une inscription spécifique pour les externes.

Ils se déroulent, dans les locaux municipaux, sous la responsabilité de la mairie et de la ligue de l'enseignement.



Et le mercredi ?

Une demi-journée supplémentaire sera instituée le mercredi matin de 8h30 à 11h30 en élémentaire et 8h40 à 11h40 en maternelle. Ensuite un service de restauration sera assuré (au même tarif que le reste de la semaine). Votre enfant sera libéré à la sortie de l'école ou après le repas à 12h30.

A 12h30, les animateurs de la Ligue de l'Enseignement prendront en charge les enfants inscrits au centre pour l'après midi, à la sortie du restaurant et proposeront des activités de loisirs. Vous pourrez alors venir chercher votre enfant au centre entre 17h et 18h30.



Les ateliers : c'est quoi ?

Dans le cadre du Projet éducatif territorial, sur le temps de pause méridienne, l'enfant pourra chaque jour :

- se restaurer
- pratiquer une activité ponctuelle comme fabriquer un objet pour jouer, écouter une histoire....
- s'installer dans des espaces permanents intérieurs (jeux de société, jeux de construction, espace repos..) et/ou extérieurs (parcours trottinette, marelle, molky..)
- choisir un à deux ateliers-projet par semaine sur une durée de 4 à 7 séances par cycle (journal, théâtre, jardin...)
- se reposer

Comment ça marche ? (suite)

Avec qui ?

Pendant la pause méridienne, les enfants seront accompagnés et encadrés par une équipe éducative composée **du personnel municipal et des animateurs qualifiés**.

Le centre d'animation Enfance-Jeunesse géré par la ligue de l'Enseignement sera chargé de la coordination éducative et pédagogique des ateliers proposés sur la pause méridienne. Plusieurs partenaires du territoire seront susceptibles d'intervenir sur ce temps : la JSF foot, l'UFAC, le centre socio-culturel... voir des bénévoles : les parents d'élèves, des retraités,...



Comment choisit-on ?

Les deux premières semaines de septembre, **un grand jeu** sera proposé aux enfants pour leur **permettre de découvrir leur nouveau rythme**, de **comprendre l'organisation proposée** et de **découvrir les activités, les intervenants et les lieux d'animation**. Ainsi, ils pourront choisir les ateliers-projets dans lesquels ils souhaitent s'engager pour le cycle. De plus, chaque jour, des activités ponctuelles et les espaces permanents seront proposés aux enfants.

Pour s'inscrire

Pour les demi-pensionnaires

L'inscription administrative réalisée pour la restauration scolaire valide automatiquement l'inscription aux ateliers périscolaires.

Pour les enfants externes souhaitant participer aux ateliers

Une inscription administrative devra être effectuée auprès du centre d'animation (renseignements sur les modalités au 02 31 83 10 07 ou centre.loisirs.fleury_sur_orne@laligue14.org).

Dans tous les cas, une fiche sanitaire par enfant et une fiche d'inscription aux ateliers - projet vous seront transmises à la fin de la 2^{ème} semaine de septembre.